



PATRIMOINE

Restauration du patrimoine classé

Publié le 11 décembre 2024

Programme pluriannuel de restauration du petit patrimoine mobilier protégé au titre des monuments historiques

Notre Petite Cité de Caractère a la chance de posséder un patrimoine historique, immobilier et mobilier important, fruit de sa longue histoire et de ses racines bretonnes. Depuis 2020, sous l'impulsion de la municipalité et avec le concours de Laurent DELPIRE, conservateur des antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique, la commune a mis en place un programme pluriannuel de restauration du petit patrimoine mobilier protégé au titre des monuments historiques. Une enveloppe budgétaire de 20 000€ par an sur quatre ans y est consacrée.

Restauration du cadre du tableau « *Le pape Nicolas V au caveau de saint François d'Assise* », de Pierre-Jacques CAZES (1676-1754), qui date du premier quart du XVIII^e siècle.

Exposée dans l'église Saint-Guérolé, cette œuvre est classée au titre des monuments historiques depuis 1985. Cette restauration a été réalisée :

- > pour le cadre par l'Atelier Anaïs MÉNARD (www.atelieranaismenard.com), au Pellerin,
- > pour la structure du cadre par l'Atelier Antoine VAUTIER (<https://atelierantoinevautier.fr>), à Nantes.

Le coût total de la restauration s'élève à 7 068 €.

Cette restauration a bénéficié d'une subvention de la DRAC pour un montant de 1 610 € et d'une participation financière d'un montant de 2 058 € de la part du musée des Beaux-arts de Lyon. En effet, à la demande du musée, le tableau lui a été prêté et sera exposé du 5 décembre 2024 au 2 mars 2025 dans le cadre de l'exposition « *Zurbarán. Réinventer un chef-d'œuvre* ».

Les deux armoires à statues de l'église Saint-Guénohé

En 1978, sept statues ont été volées dans l'église de Batz-sur-Mer, et seule une d'entre elles a été retrouvée à ce jour. Deux des statues volées, sainte Marguerite et Notre Dame de Bonne Nouvelle (XVIIe siècle) étaient abritées dans de petites armoires formant de petits retables accrochés sur les piliers de la nef. Après le vol, les armoires ont été mises au rebut et démontées.

À l'initiative de la municipalité, elles viennent d'être restaurées par Pascale ROUMÉGOUX (Art Partenaire) et Laurent CADILHAC Métallerie d'art, avant d'être replacées dans l'église.

Pour les deux armoires, cette restauration a consisté à un dépoussiérage et un nettoyage de la surface, un refixage de la polychromie et une protection résine, le remplacement des systèmes d'assemblages défectueux, le remplacement d'éléments manquants et des retouches colorées pour restituer les décors d'origine.

Le coût total de ces deux restaurations s'élève à 7 812 € TTC.

Ces travaux de restauration ont bénéficié d'une subvention de la DRAC d'un montant de 2 384 €. 1 287,57 € seront également récupérés via le FCTVA, la dépense étant ainsi financée à hauteur de 47%.

Autres restaurations

Deux autres restaurations suivront, celle de la statue de la « Vierge à l'Enfant » (XVIIIe - Chapelle de Kervalet) et celle d'un seau à aspersion et son goupillon (1819-1838 - Église Saint-Guénohé).

La municipalité a réalisé différentes opérations de restauration depuis 2020. On peut ainsi citer la restauration de la statue « *combat de jeunes boucs* », aujourd'hui exposée devant l'Hôtel de ville. Suivront les restaurations de la statue de la « Vierge à l'Enfant » (XVIIIe - Chapelle de Kervalet) et d'un seau à aspersion et son goupillon (1819-1838 - Église Saint-Guénohé).

La commune intervient également pour la préservation du patrimoine immobilier, tel que l'église et la tour Saint-Guérolé ou la chapelle de Kervalet, la croix de Kervalet ou encore celle du calvaire de Roffiat.



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer

accueil@mairie-
batzsurmer.fr

Conformité RGA

Non conforme



02 40 23 92 25